



RELEVÉ DE CONCLUSION :

1^{ER} CONSEIL DE L'ED ALL Pays de la Loire n°648 du Lundi 10 octobre 2022

Pour rappel, liste des documents joints à la convocation :

- Convocation/Odre du jour
- Dates importantes à retenir
- Powerpoint ED ALLPDL
- RI ALL Final
- RI ALL Barême

I. Présentation des membres du conseil de l'ED ALL Pays De La Loire :

Patricia LOJKINE se présente en tant que directrice de l'ED ALL Pays de la Loire. Elle propose à ses directeurs adjoints ainsi qu'aux membres du conseil préfigurateur de faire de même.

II. Présentation de l'ED ALL Pays de la Loire (carte d'identité ; historique ; dates importantes ; effectifs ; collaborateurs, etc...) :

Patricia LOJKINE présente l'école doctorale ALL Pays de la Loire (Arts, Lettres et Langues n° 648) sous un format pdf qui permet de regrouper toutes les informations utiles et pertinentes à l'ED. Elle présente la nouvelle carte d'identité de l'ED ALL, son historique, les propositions de formation, ses collaborateurs ainsi que toutes les nouvelles dates à retenir au sein de nos calendriers pour 2022-2023. Un power point regroupant toutes ces informations est présenté en grand écran aux membres du conseil, ce jour.

III. TransverALL : fonctionnement de la revue et explication présentée par Carole AUROY :

Patricia LOJKINE, propose de laisser la parole à Carole AUROY (directrice adjointe de l'ED ALL pour Angers) afin de pouvoir nous présenter la revue des doctorants, commune avec l'ED ALL Bretagne. Carole AUROY expose également les spécificités de la formation éditoriale qu'elle assure auprès des doctorants responsables de la revue TransverALL, son fonctionnement ainsi que sur le déroulement de l'atelier. Elle informe les membres du conseil que cette formation se tiendra en totalité en présentiel cette année (une séance à Angers, une séance à Rennes) – ce qui n'avait pas été possible l'année précédente à cause du Covid (atelier visio avec des doctorants moins actifs, concentration en baisse, perte sur le d'un point de vue pédagogique).

IV. Approbation et vote du nouveau règlement intérieur de l'ED ALL Pays De La Loire :

Ce point est reporté au prochain conseil de l'ED ALL.

Le RI en projet a été communiqué aux membres du Conseil préfigurateur.

Patricia LOJKINE informe les membres du conseil qu'en effet, sans un conseil au complet, le règlement intérieur ne peut être voté ni approuvé.

V. Budget /présentation en 2 parties :

Patricia LOJKINE présente le budget de l'ED ALL PdL aux membres du conseil préfigurateur. Elle les informe du budget serré qui a été alloué à l'ED ALL pour la fin de l'année civile 2022 ainsi que pour l'année entière 2023.

Elle annonce les budgets suivants :

- Septembre à Décembre 2022 : 1 967,00€
- Janvier à Décembre 2023 : 5 900,00€

Malgré le budget restreint (100€ par doctorant, étant comptabilisées les seules trois premières années d'inscription), une part doit quand même être réservée à l'organisation de conseils en présentiel car il est impossible de travailler ensemble sans se connaître et sans échanger. En conséquence, sur les 4 conseils organisés cette année universitaire, 2 sont prévus en présentiel (octobre et juin), sans compter le jury pour l'attribution des allocations doctorales fin juin.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le budget et la répartition, en l'assortissant d'une motion : ce budget ne nous permet pas de fonctionner convenablement et d'offrir aux étudiants en arts, lettres et langues des conditions décentes de formation et d'encadrement de thèse à cause d'un mode de calcul particulièrement défavorable qui ne prend pas en considération les inscrits après la 3^e année de doctorat, alors que la durée légale de la thèse est de 6 ans pour les salariés et que ce statut est celui de la moitié de notre effectif.

VI. Aide à la mobilité :

Patricia LOJKINE présente les 3 demandes d'aides à la mobilité que l'ED a reçues.

OLLIVIER Émilie (Nantes Université) : **190,00€**

MAILLARD Lucile (Université d'Angers) : **200,00€**

FOURRE Tristan (Nantes Université) : **150,00€**

Les membres du conseil préfigurateur approuvent à l'humanité les demandes d'aides à mobilité.

VII. Point rapport CSI et Réinscription :

Ce point est abordé mais un bilan complet n'ayant pu encore être établi, il est remis au prochain conseil de l'ED ALL.

VIII. Questions diverses :

Les questions diverses ne sont pas abordées à part, mais intégrées dans la discussion et les échanges au sein du Conseil préfigurateur.

IX. Commission des thèses :

16 dossiers de demande d'inscription en doctorat ont été déposés au sein de l'ED ALL Pays de la Loire. La répartition des dossiers est la suivante : (5 : ANGERS) ; (2 : LE MANS) et (9 : NANTES).

Choisis parmi les membres du conseil, 2 membres rapporteurs aux dossiers ont dû donner un avis sur ces demandes d'inscription.

Les dossiers ont été examinés durant l'après-midi du conseil et le résultat est suivant :

*4 dossiers ont reçu un « **avis réservé** » avec demande de documents et d'informations complémentaires.

*4 dossiers ont reçu un « **avis favorable sous réserve** » avec demandes de complément ou d'affinement sur le sujet de thèse ou bien le résumé ou bien l'argumentaire ou bien sur le financement.

*8 dossiers ont reçu un « **avis favorable** » avec une inscription en doctorat possible dès maintenant.

Amélia BORÉ se charge de présenter sous forme de tableau les résultats ainsi que les avis afin de pouvoir le transmettre aux gestionnaires de sites de l'ED ALL d'Angers et de Nantes.

Élise GUILLET et Dongmei LACROIX vont transmettre les recommandations ainsi que les demandes de compléments à chaque candidat.

Ces compléments seront attendus pour le prochain bureau de l'ED ALL qui se tiendra le 07 novembre 2022. Les membres du bureau pourront alors trancher et décider si un avis favorable est donné pour l'inscription en doctorat.

Le prochain conseil de l'ED ALL Pays de la Loire aura lieu le Lundi 05 décembre 2022 de 10h00 à 12h30 en visio-conférence.

La convocation ainsi que l'ordre du jour vous seront envoyés ultérieurement.

Document joint : présentation en pdf

Patricia LOJKINE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, connected strokes that form a stylized representation of the name Patricia LOJKINE.

Directrice de l'École doctorale ALL PdL